



Auch, le 28 octobre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Département du Gers : un hémicycle plongé dans le noir pour dénoncer l'impact du Projet de Loi de Finances 2025**

Le Conseil départemental du Gers a réalisé ce jour une action symbolique forte pour alerter sur les graves conséquences du Projet de Loi de Finances 2025 sur le territoire et ses habitants. Cette action intervient en réaction à une coupe budgétaire de 10 millions d'euros, annoncée dans le cadre de cette nouvelle loi, qui aura des effets directs et immédiats sur le quotidien des Gersoises et des Gersois.

En clôture de la séance, le Président du Conseil départemental, Philippe Dupouy, a souhaité s'adresser directement aux Gersoises et aux Gersois pour les alerter sur l'impact concret de cette perte de ressource sur les différents champs d'actions du Département. Afin d'illustrer symboliquement ce « hold-up » de l'État sur les finances du Département, chaque élu et responsable de service concerné a quitté l'hémicycle à l'évocation par le Président des réductions budgétaires pouvant toucher leurs domaines respectifs. La Solidarité, qui représente 70% du budget du Département, et dont les coûts en constante hausse, a été volontairement citée en dernier. L'opposition a également fermé la marche en laissant ses sièges vides. Finalement, le Président Philippe Dupouy a terminé son discours seul, avant de lui aussi quitter un hémicycle plongé dans le noir, illustrant le poids de ces mesures et la gravité de la situation.

Par cette action coup de poing, le Conseil départemental du Gers appelle à une prise de conscience de l'État et de l'opinion publique quant à l'urgence de préserver les services publics essentiels pour les citoyens.

#### **Discours du Président Philippe Dupouy :**

*"Notre séance est désormais terminée. Pour conclure, je souhaiterais revenir sur mes propos introductifs au sujet du Projet de Loi de Finances 2025. Comme évoqué, le Gers sera directement impacté par une perte de ressources de 10,25 millions d'euros, soit des millions d'euros que nous allons devoir traduire par une réduction de nos champs d'action auprès des Gersois.*

*C'est justement à vous, Gersoises et Gersois, que je souhaite m'adresser à présent. Tous ne l'identifient pas, mais le Conseil départemental est bien à vos côtés dans votre quotidien. Routes, collèges, associations, solidarité, communes : les financements du Département interagissent chaque jour avec vous toutes et vous tous. C'est pour cela que j'ai souhaité, avec mes collègues élus, exposer ce que pourrait représenter la perte de 10 millions d'euros sur le budget de votre Département.*

*Voilà donc comment pourrait se traduire demain l'économie de 10 millions d'euros que souhaite réaliser le Gouvernement sur le budget du Conseil départemental du Gers.*

*Moins 1 million d'euros de financement de notre centre départemental de santé...*

*Moins 1,5 millions d'euros de subventions pour les associations culturelles...*

*Moins 200 000 euros pour le Projet Alimentaire Territorial...*

*Moins 854 000 euros pour les politiques de l'eau...*

*Moins 1,7 millions d'euros pour le fonctionnement de nos 21 collèges...*

*Moins 1,9 millions d'euros pour l'entretien des routes départementales...*

*La liste est longue, mais chaque coupure impactera directement les services, l'économie locale et, surtout, les habitants de notre territoire.*

*Lorsque l'on touche au Conseil départemental, c'est à l'économie locale et aux habitants que l'on s'attaque. Gersoises, Gersois, comme vous pouvez le constater, seules les politiques de solidarité restent représentées dans cet hémicycle. Des prestations sociales qui correspondent aujourd'hui à 70% des budgets des Départements. Des politiques sociales aux coûts en constante hausse, mal compensées par l'État, face à des recettes qui stagnent pour certaines et régressent fortement pour d'autres. Avec ce Projet de Loi de Finances, 85% des Départements se trouveront en épargne nette négative.*

*La conclusion est terrible. Avec des dépenses en augmentation continue et des recettes en chute libre, le calcul est voué à l'échec. Si ce Projet de Loi de Finances est voté en l'état, et que le Gouvernement ne réagit pas pour sauver les collectivités départementales, Gersoises, Gersois, vous savez aujourd'hui de quoi demain sera fait."*